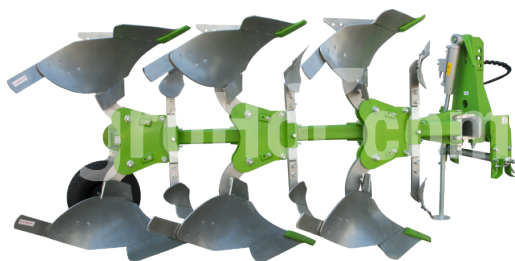


Bomet U063

Labour réversible (2 corps de labour)



Siège social

Agrohof Kft.
6064 Tiszaug, Bokros tanya 16.

Ventes

+34 662 65 14 07
info@agrohof.com

<https://agrohof.fr/sku/b07-0556>



Paramètres

Nom	Unité
Nombre de labours	2 pcs
Largeur	700 mm
HP minimum	40 hp

Description

Labours réversibles Leo est parfait pour les petites et moyennes exploitations dans toutes les conditions de sol avec des tracteurs de 40 HP à 85 HP. Les labours sont destinés à effectuer des labours profonds moyens, sur des champs plats, des pentes et des collines sur tous les types de sol. La distance entre les corps de labour sur le cadre égal à 90 cm et la hauteur sous le cadre égal à 72 cm permet une opération sans contrainte sur les champs avec des résidus post-récolte. Le profil principal du cadre est de 100 x 100 mm. La largeur du corps est ajustée par paliers pour trois positions (25 cm - 30 cm - 35 cm). Le réglage se fait facilement par un changement approprié de la vis de réglage sur chaque siège de la charrue. Le réglage du cadre lui-même (alignement) pour des largeurs de travail particulières est effectué à l'aide d'un tour de tour. Le réglage du premier corps de charrue est effectué mécaniquement avec la vis permettant de déplacer le curseur avec le cadre sur le registre stationnaire de la charrue. Des petites largeurs du sillon sont recommandées lors de la laboure pré-sauce, en particulier sur les sols lourds qui nécessitent une bonne effondrement. Bien que de grandes largeurs des sillons soient recommandées pour labourer avant l'hiver, particulièrement sur les sols légers et moyens. La machine est équipée de série avec une protection contre les pierres sous forme de boulon de cisaillement. Il garantit une durée de vie plus longue de la charrue. Chaque corps de charrue peut être équipé d'un écureuil ou d'un coupe-circuit de 41 cm de diamètre. Puissance maximale admissible du tracteur pour la charrue réversible U063: labour 2 - 60 HP, labour 3 - 82 HP, labour 4 - 94 HP Travailler avec un tracteur de puissance supérieure entraîne une perte de garantie.